2LC MAINTENANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 chemin de Jean DUPUY
17360 LA CLOTTE
447 605 494 RCS SAINTES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, et le trente juin, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Madame Isabelle LE ROYER**, propriétaire de cinquante parts sociales
  ci ..... 50 parts sociales ;

- **Monsieur Wilfried LE ROYER**, propriétaire de quatre cent cinquante parts sociales
  ci ..... 450 parts sociales.

Les associés présents possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social.

Monsieur Wilfried LE ROYER préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocations et les récépissés postaux ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;

JLR

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées.
- Rémunération du gérant.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et du rapport spécial.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de -2 653 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -2 653 euros de la manière suivante :

Origine :		
Résultat de l'exercice		-2 653 euros
Dotation au compte « Report à nouveau » :		-2 653 euros
Totaux	-2 653 euros	-2 653 euros

A l'issue de cette affectation le compte « Report à nouveau » sera porté de -76 511 euros à - 79 164 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention ne s'est

TLR

poursuivie au cours de l'exercice et de l'absence de convention nouvelle conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que Monsieur Wilfried LE ROYER n'a reçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte de la prise en charge par la société des cotisations sociales personnelles obligatoires du gérant pour un montant de 1 113 euros au titre de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale confirme que pour l'exercice de son mandat, Monsieur Wilfried LE ROYER aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatif.

Cette résolution, soumise au vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Gérant et les associés présents.

Monsieur Wilfried LE ROYER Gérant / Associé	**Madame Isabelle LE ROYER** Associée

RYDGE CONSEIL

rydge.fr

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2LC MAINTENANCE

7 CHEMIN DE JEAN DUPUY
17360 LA CLOTTE

SIREN : 447.605.494



Éclairer
Entreprendre
Réussir

Sommaire

Attestation de présentation des comptes 3

Bilan 4

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Compte de résultat 8

Détails des comptes 10

Bilan actif détaillé 11

Bilan passif détaillé 13

Compte de résultat détaillé 14

Liasse fiscale 16

Attestation de présentation des comptes

RYDGE CONSEiL

Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 2LC MAINTENANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 612,97 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -2 653,17 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FLERS

Philippe Bazin,
Expert-comptable

Philippe Bazin
Signature numérique de Philippe Bazin
Date : 2026.03.24 18:33:25 +01'00'

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	232	232		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**262**	**232**	**30**	**30**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 583		2 583	2 346
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**2 583**		**2 583**	**2 346**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**2 845**	**232**	**2 613**	**2 376**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	27 524	27 524
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-76 511	-74 020
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 653	-2 491
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-42 840**	**-40 186**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	44 712	41 447
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	740	1 116
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**45 453**	**42 563**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**2 613**	**2 376**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**2**	**1**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 212	1 186
Impôts, taxes, et versements assimilés	266	182
Salaires	64	28
Cotisations sociales	1 113	1 096
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 655**	**2 492**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-2 653**	**-2 491**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 653**	**-2 491**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**2**	**1**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**2 655**	**2 492**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-2 653**	**-2 491**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (%)
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs sim...					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	232,42	232,42			
218300000 - Matériel de bureau et matériel informatique	*232,42*		*232,42*	*232,42*	
281830000 - Amort materiel de bureau info		*232,42*	*-232,42*	*-232,42*	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30,00		30,00	30,00	
275100000 - Dépôts	*30,00*		*30,00*	*30,00*	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**262,42**	**232,42**	**30,00**	**30,00**	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	2 582,97		2 582,97	2 346,37	10,08
445670000 - Crédit de tva à reporter	*2 449,00*		*2 449,00*	*2 146,00*	*14,12*
445830001 - Tva regul actif	*10,57*		*10,57*	*14,37*	*-26,44*
445860000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	*123,40*		*123,40*	*186,00*	*-33,66*
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit - appelé, non versé					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**2 582,97**		**2 582,97**	**2 346,37**	**10,08**
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)					

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (%)
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**2 845,39**	**232,42**	**2 612,97**	**2 376,37**	**9,96**

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (%)
Capital (dont versé...)	8 000,00	8 000,00	
101000000 - Capital	*8 000,00*	*8 000,00*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale	800,00	800,00	
106100000 - Réserve légale	*800,00*	*800,00*	
Réserves statutaires ou contractuelles	27 524,24	27 524,24	
106300000 - Réserves statutaires ou contractuelles	*27 524,24*	*27 524,24*	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-76 510,72	-74 019,87	-3,37
119000000 - Report à nouveau - solde débiteur	*-76 510,72*	*-74 019,87*	*-3,37*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 653,17	-2 490,85	-6,52
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-42 839,65**	**-40 186,48**	**-6,60**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS (II)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	44 712,22	41 446,85	7,88
455000001 - C_c w le royer	*44 712,22*	*41 446,85*	*7,88*
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	740,40	1 116,00	-33,66
408100000 - Fournisseurs - factures non parvenues	*740,40*	*1 116,00*	*-33,66*
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III)	**45 452,62**	**42 562,85**	**6,79**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**2 612,97**	**2 376,37**	**9,96**

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024	Var. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Vente de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	2,00	0,85	135,29
758000000 - Indemnités et autres produits (anciennement produits divers de gestion courante)	*2,00*	*0,85*	*135,29*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**2,00**	**0,85**	**135,29**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	1 212,17	1 185,70	2,23
622600000 - Honoraires	*575,00*	*295,00*	*94,92*
622620000 - Honoraire juridique	*-300,00*		
622700000 - Frais d'actes et de contentieux	*39,17*	*3,24*	*1,11k*
626200000 - Téléphone et internet	*898,00*	*887,46*	*1,19*
Impôts, taxes, et versements assimilés	266,00	182,00	46,15
633300000 - Contribution unique des employeurs à la formation professionnelle	*118,00*	*116,00*	*1,72*
637810000 - Csg deduct	*148,00*	*66,00*	*124,24*
Salaires	64,00	28,00	128,57
641160000 - Csg crds non déductible	*64,00*	*28,00*	*128,57*
Cotisations sociales	1 113,00	1 096,00	1,55
646110000 - Maladie exploitant	*94,00*	*93,00*	*1,08*
646120000 - Veillesse exploitant	*1 019,00*	*1 003,00*	*1,60*
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées			
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 655,17**	**2 491,70**	**6,56**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-2 653,17**	**-2 490,85**	**-6,52**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			

Postes	2025	2024	Var. (%)
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 653,17**	**-2 490,85**	**-6,52**
Produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**2,00**	**0,85**	**135,29**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**2 655,17**	**2 491,70**	**6,56**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-2 653,17**	**-2 490,85**	**-6,52**

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2025**

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2025

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**0**	AG	**0**	**0**
		Fonds commercial (1)	AH	**0**	AI	**0**	**0**
		autres immos incorporelles	AJ	**0**	AK	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**0**	AQ	**0**	**0**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**0**	AS	**0**	**0**
		Autres immos corporelles	AT	**232**	AU	**232**	**0**
		Immos en cours	AV	**0**	AW	**0**	**0**
		Avances et acomptes	AX	**0**	AY	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS	**0**	CT	**0**	**0**
		Autres participations	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**	**0**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**30**	BI	**0**	**30**
		Total (II)	BJ	**262**	BK	**232**	**30**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**0**	BM	**0**	**0**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**	**0**
		Marchandises	BT	**0**	BU	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**0**	BY	**0**	**0**
		Autres créances (3)	BZ	**2 583**	CA	**0**	**2 583**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**0**	CE	**0**	**0**
		Disponibilités	CF	**0**	CG	**0**	**0**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**0**	CI	**0**	**0**
		Total (III)	CJ	**2 583**	CK	**0**	**2 583**
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM	**0**			**0**
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN	**0**			**0**
		Total général (I à VI)	CO	**2 845**	1A	**232**	**2 613**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**0**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**	créances		**0**

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494 — Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 0)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	27 524
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	0
	Report à nouveau			DH	-76 511
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-2 653
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	TOTAL (I)			DL	-42 840
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	0
	TOTAL (II)			DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
	TOTAL (III)			DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	44 712
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	740
	Dettes fiscales et sociales			DY	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Autres dettes			EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
	TOTAL (IV)			EC	45 453
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 613

RENVOIS					
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	45 453
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494 — Néant ☐

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB 0	FC	0
	Production vendue - biens	FD	0	FE 0	FF	0
	Production vendue - services	FG	0	FH 0	FI	0
	Chiffre d'affaires nets	FJ	0	FK 0	FL	0
	Production stockée				FM	0
	Production immobilisée				FN	0
	Subventions d'exploitation				FO	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)				FP	0
	Autres produits (1) (11)				FQ	2
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	0
	Variation de stocks (marchandises)				FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	0
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV	0
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW	1 212
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	266
	Salaires et traitements				FY	64
	Charges sociales (10)				FZ	1 113
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements				GA	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Autres charges (12)				GE	0
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	2 655
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	-2 653
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**				GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**				GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	0
	Différences positives de change				GN	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	0
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	0
	Différences négatives de change				GS	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	0
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	0
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)					GW	-2 653

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	0
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	2
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 655
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-2 653

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	0
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5 : 1 113	A2	1 113
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			

	facultatives	A6	0	obligatoires	A9	1 113
dont cotisations facultatives Madelin	A7 : 0		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	0

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			CZ	0	D8	0	D9	0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			KD	0	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains			KG	0	KH	0	KI	0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9 0	KJ	0	KK	0	KL	0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui	dont composants	M1 0	KM	0	KN	0	KO	0
CORPORELLES / Constructions	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2 0	KP	0	KQ	0	KR	0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3 0	KS	0	KT	0	KU	0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	0	KW	0	KX	0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport			KY	0	KZ	0	LA	0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	232	LC	0	LD	0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers			LE	0	LF	0	LG	0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	0	LI	0	LJ	0
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	0	LL	0	LM	0
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	232	LO	0	LP	0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	0	8M	0	8T	0
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	0	8V	0	8W	0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	0	1R	0	1S	0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	30	1U	0	1V	0
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**			LQ	30	LR	0	LS	0
	Total général (I + II + III + IV)			ØG	262	ØH	0	ØJ	0

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO	0	LV	0	LW	0	1X	0	
CORPORELLES	Terrains		IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre		IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui		IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
CORPORELLES / Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU	0	MM	0	MN	0	MO	0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	0	MS	0	MT	232	MU	0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY	0	NG	0	NH	232	NI	0	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E	0	2F	30	2G	0	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3	0	NJ	0	NK	30	2H	0	
	Total général (I + II + III + IV)		I4	0	ØK	0	ØL	262	ØM	0	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☐

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I		RK	0	RM	0	RN	0	RO	0
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	0	PW	0	PX	0	PY	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	0	QE	0	QF	0	QG	0
	Matériel de transport	QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	232	QM	0	QN	0	QO	232
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	232	QV	0	QW	0	QX	232
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	232	ØP	0	ØQ	0	ØR	232

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant [X]

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
			1	2	3	4
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T 0	TA 0	TB 0	TC 0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U 0	TD 0	TE 0	TF 0
	Provisions pour hausse des prix		3V 0	TG 0	TH 0	TI 0
	Amortissements dérogatoires		3X 0	TM 0	TN 0	TO 0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3 0	D4 0	D5 0	D6 0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ 0	IK 0	IL 0	IM 0
	Autres provisions réglementées		3Y 0	TP 0	TQ 0	TR 0
	TOTAL I		3Z 0	TS 0	TT 0	TU 0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A 0	4B 0	4C 0	4D 0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E 0	4 0	4G 0	4H 0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J 0	4K 0	4L 0	4M 0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N 0	4P 0	4R 0	4S 0
	Provisions pour pertes de change		4T 0	4U 0	4V 0	4W 0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X 0	4Y 0	4Z 0	5A 0
	Provisions pour impôts		5B 0	5C 0	5D 0	5E 0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F 0	5H 0	5J 0	5K 0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO 0	EP 0	EQ 0	ER 0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R 0	5S 0	5T 0	5U 0
	Autres provisions pour risques et charges		5V 0	5W 0	5X 0	5Y 0
	TOTAL II		5Z 0	TV 0	TW 0	TX 0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A 0	6B 0	6C 0	6D 0
		- corporelles	6E 0	6 0	6G 0	6H 0
		- titres mis en équivalence	Ø2 0	Ø3 0	Ø4 0	Ø5 0
		- titres de participations	9U 0	9V 0	9W 0	9X 0
		- autres immobilisations financières	Ø6 0	Ø7 0	Ø8 0	Ø9 0
	Sur stocks et en cours		6N 0	6P 0	6R 0	6S 0
	Sur comptes clients		6T 0	6U 0	6V 0	6W 0
	Autres provisions pour dépréciation		6X 0	6Y 0	6Z 0	7A 0
	TOTAL III		7B 0	TY 0	TZ 0	UA 0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 0	UB 0	UC 0	UD 0
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 0	UF 0	
		- financières		UG 0	UH 0	
		- exceptionnelles		UJ 0	UK 0	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					1O 0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT (1)		À 1 AN AU PLUS (2)		À PLUS D'UN AN (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	30	UV	0	UW 30
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0	0
	Autres créances clients	UX	0		0	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	0		0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 583		2 583	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0	0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	0		0	0
Charges constatées d'avance		VS	0		0	0
	TOTAUX	VT	2 613	VU	2 583	VV 30

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	À 1 an au plus (2)	À plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	À plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	740	740	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	0	0	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	44 712	44 712	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
	TOTAUX	VY	45 453	VZ 45 453	0	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL 44 712
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0			

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/12/2025

								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	0
Charges non admises en déduction du résultat fiscal								Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés	WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	0			XE	0
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	0				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	0)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	0			XW	0
	Amendes et pénalités	WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	0				
								Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI	XY	0
								Impôt sur les sociétés	I7	0
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	0			K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme							- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)	I8	0
								- imposées au taux de 0%	ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs							- Plus-values nettes à court terme	WN	0
								- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises	SW	0			WQ	0
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	0				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	0
								TOTAL I	WR	0

II - DÉDUCTIONS

								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	2 653
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU	0
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	0
								- imposées au taux de 0 %	WH	0
								- imposées au taux de 19 %	WP	0
								- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	0
								- imputées sur les déficits antérieurs	XB	0
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	0
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	0
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	0)			XA	0
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	0
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	0
	Majoration d'amortissement								XD	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	0
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0
								TOTAL II	XH	2 653

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	0	
	Déficit (II-I)			XJ 2 653
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL 0
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	0	XO 2 653

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	66 303
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	66 303
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	2 653
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	68 956

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	0

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-74 020	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-2 491	
Prélèvements sur les réserves	ØE	0	
Total I	ØF	-76 511	

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0
	- Autres réserves	ZD	0
Dividendes		ZE	0
Autres répartitions		ZF	0
Report à nouveau		ZG	-76 511
Total II		ZH	-76 511

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS

Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0)	YQ	0
Engagements de crédit-bail immobilier				YR	0
Effets portés à l'escompte et non échus				YS	0

DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Sous-traitance				YT	0
Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	0)	XQ	0
Personnel extérieur à l'entreprise				YU	0
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	314
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	0
Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	0)	ST	898
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052				ZJ	1 212

DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0)	9Z	266
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052				YX	266

TVA

Montant de la TVA collectée	YY	0
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	297

DIVERS

Montant brut des salaires			ØZ	0
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			ØS	0
Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	0
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	0

RÉGIME DE GROUPE*

Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
			Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
			Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant [X]

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant ☒

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ..... au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise 2LC MAINTENANCE	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

DGFiP N° 2059-D-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE			Néant ☒
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du		au	
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**0**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**2**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	500
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**2**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre MME — Nom complet Isabelle Letellier

Nom d'usage — % de détention **10** — Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 05/01/1972 — N° Département 93048 — Commune MONTREUIL — Pays FRANCE

Adresse :

Rue Jean Dupuis
17360 LA CLOTTE
FRANCE

Titre M — Nom complet Wilfried Le Royer

Nom d'usage — % de détention **90** — Nb de parts ou actions 450

Naissance : Date 03/03/1973 — N° Département 14500 — Commune VIRE — Pays FRANCE

Adresse :

Rue Jean Dupuis
17360 LA CLOTTE
FRANCE

DGFiP N° 2059-G-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494		Néant X
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2025)
cerfa
N° 15252*11
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : 2LC MAINTENANCE		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 447605494	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 2LC MAINTENANCE

SIREN : 447605494

Attestation produite le 10/03/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2025
cerfa
N° 11084*26
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
2LC MAINTENANCE - SIREN : 447605494	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
7 CHEMIN DE JEAN DUPUY 17360 LA CLOTTE FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	**BTP - Ingénierie et architecture**	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	2 653
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré 0 Plus values exonérées relevant du taux de 15% 0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	Pennylane

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐

Comptable : ☐ Salarié ?

RYDGE CONSEIL - CAEN SUD NORMANDIE
TOUR EQHO 2 AV GAMBETTA
92400 COURBEVOIE
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	0
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	0
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	0
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	0

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. — Montant des sommes versées — à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
MME Isabelle Letellier Rue Jean Dupuis 17360 LA CLOTTE FRANCE	50		0	0	0	0	0
M Wilfried Le Royer Rue Jean Dupuis 17360 LA CLOTTE FRANCE	450		0	0	0	0	0

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			0
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
	MVLT restant à reporter	0	0	0

K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
Nombre de reçus délivrés	0


RYDGE
Éclairer
Entreprendre
Réussir
Cabinet de conseil aux entrepreneurs
ACADEMiE / AVOCATS / EXPERTiSE COMPTABLE
GESTiON PRiVEE / GESTiON SOCiALE
rydge.fr
RYDGE Conseil, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital social de 1.000.000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 903 309 490.
RYDGE CONSEIL